



Acteurs en Prévention des Risques liés à l'Activité Physique (secteur IBC)



Public

Salariés d'entreprise.



Pré requis

Aucun.

100% de nos apprenants recommandent cette formation



Objectifs

- ☑ Former les salariés à la prévention des risques liés à l'activité physique ;
- ☑ Rendre le salarié acteur de sa propre prévention ;
- ☑ Identifier les risques de son activité ;
- ☑ Observer et analyser les situations dangereuses ;
- ☑ Participer à la maîtrise des risques

Modalités d'animation

Alternance de diverses méthodes pédagogiques :

- Heuristique, interrogative, didactique, expositive, démonstrative, ludique et applicative.

Avec des techniques pédagogiques variées :

- Brainstorming, questionnaire, quizz, travaux de sous-groupe, apprentissage, energyzer, démonstration.

Adaptation pédagogique aux besoins des stagiaires.

Support

Cette formation est basée sur les documents de l'INRS :
Référentiel V7 – 09/2018

Validation

Cette formation sera validée par un contrôle continu et une épreuve certificative (grille de certification PRAP du référentiel INRS).

Une attestation de formation validant les compétences sera remise aux stagiaires. Le certificat PRAP a une validité de 2ans.

Contenu

Contenu basé sur 3 grands domaines de compétences :

- Être capable de se situer en tant qu'acteur PRAP ;
- Être capable d'observer et d'analyser sa situation de travail ;
- Être capable de participer à la maîtrise du risque dans son entreprise.

Accessibilité



Durée

14h de formation



Effectif

de 4 à 10 stagiaires



Tarif

A partir de 330 € HT



Formateur

Formateur spécialisé dans la prévention des risques



Agenda intra

voir : www.a2s-conseil.fr



Notre centre et nos formations sont accessibles aux personnes à mobilité réduite. L'accès aux formations techniques fera l'objet d'une analyse avec notre référent.

Contactez-nous

03.28.48.53.38

contact@a2s-conseil.fr